

*Les crèches dans un réseau
de prévention précoce*

Collection Mille et un bébés

dirigée par Patrick Ben Soussan

Des bébés en mouvements, des bébés naissant à la pensée, des bébés bien portés, bien-portants, compétents, des bébés malades, des bébés handicapés, des bébés morts, remplacés, des bébés violents, agressés, exilés, des bébés observés, des bébés d'ici ou d'ailleurs, carencés ou éveillés culturellement, des bébés placés, abandonnés, adoptés ou avec d'autres bébés, des bébés et leurs parents, les parents de leurs parents, dans tous ces liens transgénérationnels qui se tissent, des bébés et leur fratrie, des bébés imaginaires aux bébés merveilleux...

Voici les mille et un bébés que nous vous invitons à retrouver dans les ouvrages de cette collection, tout entière consacrée au bébé, dans sa famille et ses différents lieux d'accueil et de soins. Une collection ouverte à toutes les disciplines et à tous les courants de pensée, constituée de petits livres – dans leur pagination, leur taille et leur prix – qui ont de grandes ambitions : celle en tout cas de proposer des textes d'auteurs, reconnus ou à découvrir, écrits dans un langage clair et partageable, qui nous diront, à leur façon, singulière, ce monde magique et déroutant de la petite enfance et leur rencontre, unique, avec les tout-petits.

Mille et un bébés pour une collection qui, nous l'espérons, vous donnera envie de penser, de rêver, de chercher, de comprendre, d'aimer.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Les crèches dans un réseau de prévention précoce

Sous la direction de
Marie-Laure Cadart

1001 BB - Bébés au quotidien

ères

Conception de la couverture :
Corinne Dreyfuss
Réalisation :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBNPDF : 978-2-7492-2756-6
Première édition © Éditions érès 2008
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.edition-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

Marie-Laure Cadart

<i>Les raisons de ce livre</i>	9
L'accueil de la petite enfance : rapide historique	14
Les avancées et les réformes.....	17
Les craintes actuelles	25

Martine Garin

Le service de prévention de l'Association des crèches

De la création à aujourd'hui :

histoire, enjeux et réalités	39
Le début d'une aventure.....	39
Aujourd'hui, une équipe.....	43
« En lien avec d'autres »	48
De quelle prévention parlons-nous ?	50

Damien Doleux, Agnès Lucas, Denise Meniker

Accueillir un bébé comme on fait son nid

Le travail de prévention en crèche	53
La crèche ou la construction d'une « bulle » pour chacun ..	54
Pour un travail à plusieurs dimensions	55
Un temps pour penser ensemble.....	56
Les deux piliers de la prévention :	
le soutien et la sécurité donnés aux professionnels.....	58
Le témoignage d'une directrice de crèche	59
Accompagner l'équipe dans la prise en charge de l'enfant ..	64
Faire le lien avec le réseau	80
Le service de prévention : une présence en filigrane	83

Marie Odile Livet ; Itziar Gambini	
<i>Le CAMSP et les crèches, dans l'accompagnement des enfants et des familles en difficulté</i>	85
Le CAMSP d'Aix-en-Provence	87
Du CAMSP à la crèche et de la crèche au CAMSP	89
L'adresse au CAMSP	91
L'accompagnement de Jean	95
En conclusion	98

Marie Odile Livet, Itziar Gambini.	
Avec A. Konicheckis, M.A. Cournelle, C. Laisné, C. Mathey et Y. Rimet	
<i>Le réseau de soutien de la parentalité à Aix-en-Provence</i>	101
Les réseaux se croisent et s'entrecroisent	101
Les finalités du travail du réseau	103
Le projet de mise en place du réseau	104
Période d'observation : état des lieux	105
La formation	106
Le fonctionnement du réseau	107

Françoise Aubert-Basiuk, Fabienne Ringue-Devynck	
<i>Hébergement social et lien précoce</i>	115
Rapide historique	118
L'accueil	120
Hôtel maternel et service de prévention des crèches	136
Pour conclure	144

Alberto Konicheckis	
<i>Formation à la prévention périnatale pour des psychologues cliniciens</i>	147
Enseignement à l'université	148

Clinique de la prévention en crèche	156
Apports de l'expérience du stage et de l'observation à la crèche.....	161
 Claude-Anne Decormis, Florent Amic	
<i>Prévention et petite enfance :</i>	
<i>quelle place pour une écoute psychanalytique ?</i>	163
Un peu d'histoire... ..	163
Peut-on prévenir ?	167
Célia	179
Pour conclure... ..	189
 Christine Gibelin	
<i>Autour d'une même éthique de la prévention précoce</i>	191
Un service municipal créé pour la petite enfance	191
Le cursus d'un travailleur social municipal sur un poste innovant	192
Un espace parents, espace de prévention au quotidien.....	196
 Marie-Laure Cadart	
<i>La nécessaire éthique du travail en réseau dans le cadre de la prévention précoce</i>	207
Quelle prévention dans les crèches ?	208
Éthique et réseau	211
Des balises pour un travail en réseau dans le cadre de la prévention précoce	214
La question cruciale de la confidentialité.....	220
 <i>Glossaire</i>	
<i>Bibliographie</i>	224
	226

*Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont permis,
de leur place, qu'un tel travail se construise au fil des années,
et particulièrement ceux et celles qui œuvrent discrètement
au quotidien auprès des enfants et de leurs familles.
Que cet ouvrage leur soit dédié.*

Marie-Laure Cadart

Les raisons de ce livre

Pourquoi un livre de plus et quelle nécessité à l'écrire ?

Quand un jour, Martine Garin m'a confié : « Je ne sais pas si je vais pouvoir continuer mon travail », j'ai su qu'il était temps de témoigner et qu'il ne fallait pas trop attendre. Martine présentera elle-même dans les pages qui suivent le travail qu'elle mène depuis quinze ans dans les crèches de la ville d'Aix-en-Provence pour permettre l'accueil d'enfants porteurs de handicap et pour favoriser celui d'enfants dont les familles présentent des difficultés multiples (sociales, médicales, psychologiques). Je l'ai connue alors que, médecin de PMI ¹, je

Marie-Laure Cadart, médecin et anthropologue, formatrice ; membre du bureau du SNMPMI (Syndicat national des médecins de PMI), chercheuse associée au CRECSS (Centre de recherche cultures, santé, sociétés), Aix-en-Provence.

1. Depuis les lois de décentralisation de 1983, la Protection maternelle et infantile (PMI) dépend du conseil général. Selon l'article L 2111-1 du Code de la santé publique, le service de PMI doit assurer la surveillance et le contrôle des établissements et des services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

devais veiller à la qualité des conditions d'accueil offertes aux enfants dans les crèches et garderies. Grâce à son travail et à celui de l'équipe du service de prévention, l'accueil des enfants handicapés n'était plus une exception ni une curiosité, mais une réalité quotidienne, et de plus en plus d'établissements acceptaient d'accueillir des enfants de familles en grande difficulté, de celles estampillées « cas sociaux ».

Pourquoi était-elle si inquiète ? Parce que le financement de ce travail risquait de disparaître ².

Or, dans une époque de « prévention tous azimuts » et de dépistage précoce, ces modalités de travail, tant par leur humanité, la rigueur de leur démarche, la solidité des fondements théoriques que par leur ancrage dans la réalité, nous ouvrent le chemin vers une prévention précoce respectueuse des sujets, qui s'attache à prendre en compte les signes de souffrance des enfants et des parents comme autant de facteurs pouvant entraver le bon développement de l'enfant, souffrances qu'il faut savoir repérer, accompagner et traiter.

C'est sûrement la peur et la révolte qui ont été les facteurs déclenchants de cette initiative. Révolte de constater que la menace de restriction, voire de suppression du service constituait la seule reconnaissance d'un travail qui ne cessait de porter ses fruits, de se développer et de faire des émules... Peur, non celle qui paralyse, mais celle qui fait réagir face au danger. Le danger était celui qui se dessine dans le contexte sociétal actuel d'une prévention précoce fondée sur le dépistage pré-

2. Dans le cadre des modifications des financements de la CNAF que nous allons décrire plus loin.

coce de tous les « dys » afin de remettre chacun dans le « droit chemin ³ », et non sur la prise en compte d'enfants présentant des symptômes par lesquels ils expriment leurs questionnements et leurs souffrances, et qui nécessitent écoute, accompagnement et réponse individualisée.

Et la peur aussi de voir classer au rang des « antiquités », dans le meilleur des cas, ou plus sûrement envoyer « au pilon » des réalisations construites minutieusement sur le terrain mais qui ne correspondent peut-être pas aux « normes en vigueur », celles des économies à faire à tout prix dans les secteurs non rentables de la santé, de l'éducation et donc de la petite enfance !...

Pire, ces initiatives qui osent inventer, imaginer, créer pour chaque situation, en fonction des besoins, des désirs et des possibilités de chacun, sans se soumettre aux diktats des normes, classifications, traitements préconstruits, peuvent apparaître comme autant d'entreprises subversives. Pour ces enfants et ces familles en difficulté, il ne s'agit pas seulement de trouver une place dans un établissement, à n'importe quel prix, mais bien de préparer une place à un petit d'homme, à un adulte de demain, avec d'autant plus d'attention que sa vie a démarré difficilement et/ou que les difficultés qu'il présente constituent un handicap.

Nous avons eu la chance de travailler à une époque où la petite enfance n'intéressait pas grand monde sur un plan politique, où elle n'était pas un enjeu de pouvoir. Nous avons eu

3. Philippe Meirieu, « La réponse autoritaire est le pire des maux », *Politis* n° 962/964, 2007.

la chance de pouvoir exercer nos métiers de soignants pour soulager les souffrances ou tenter de les éviter, et d'éducateurs pour aider les enfants à grandir et à s'insérer dans la société. Nous avons eu la chance de ne pas avoir à nous soucier des coûts et de l'évaluation comptable des actions. Nous avons eu la chance de pouvoir travailler dans la confiance, lentement construite par ceux qui en avaient le désir et la conviction.

Notre évaluation, c'était quand une famille venait nous remercier du travail accompli et nous présenter son enfant en pleine forme ; c'était quand nous voyions dans la rue des familles qui avaient relevé la tête, ou encore quand d'autres nous disaient l'acceptation qu'elles pouvaient enfin avoir des différences de leur enfant...

Nous avons pu créer, inventer toutes sortes de lieux, toutes sortes d'actions – et la petite enfance s'y prête bien –, souvent discrètement, loin de toute médiatisation... Nous avons peu de moyens, mais aussi peu de contrôle, hormis les qualifications des professionnels qui apportaient suffisamment de garanties aux organismes de tutelle.

Je parle au passé car ces modalités de travail deviennent de plus en plus difficiles, non parce qu'elles ont fait preuve de leur inefficacité, mais parce qu'elles ne correspondent plus à la standardisation actuelle, à cette sorte de frénésie de tout comptabiliser, classifier, répertorier, contrôler qui s'est emparée de la société. Les rapports humains sont codifiés, remplis de tâches obsessionnelles de remplissage de grilles, de statistiques, d'écrits pour « faire preuve » dans un climat de peur et de suspicion généralisé. Le temps s'est modifié, accéléré. Il est devenu un luxe, un atout à maîtriser, à remplir à tout prix, à

justifier (pointeuses au travail, standardisation des temps d'entretien...). Les technologies performantes nous font croire que l'on peut toujours plus, toujours plus vite, de façon illimitée... Les distances sont abolies ou presque ; les transports, la téléphonie, Internet ont modifié les rapports au travail, à l'espace. Il faut être pragmatique, efficace, comme la machine informatique promue comme modèle... Nous nous essouffons pourtant. Et les symptômes de nos enfants doivent faire sens quand ils bougent trop, mangent trop, sont tristes, etc. ; faire sens non pour les rééduquer, mais pour les prendre en considération et nous interroger sur nous-même, nous questionner sur ce que nous leur faisons subir et que nous subissons aussi.

Le vaste mouvement de contestation contre le dépistage précoce des « délinquants en couches-culottes » a témoigné des préoccupations et des inquiétudes d'une partie de la population face au quadrillage en règle pour dépister précocement les troubles du comportement et les rééduquer. La pétition « Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans ⁴ » a recueilli 200 000 signatures pendant le premier semestre 2006. Elle s'élevait contre une approche réductionniste de la prévention tournée en prédiction. Elle s'opposait à la fois à la méthodologie employée par l'INSERM dans les recherches concernant la santé mentale des enfants et contre l'utilisation de certains résultats de recherches à des fins politiques (projet de loi de prévention de la délinquance qui prévoyait de dépister et de rééduquer dès la crèche les troubles du comportement pour

4. Ouvrage collectif. *Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans !*, Toulouse, érès, 2006. www.pasde0deconduite.ras.eu.org

éviter une bascule vers la délinquance à l'adolescence). Nous avons alors pris conscience que, face aux déferlantes de scores en tous genres et de thérapies programmées, « pré-réglées pour le bien-être social et mental de tous dès le berceau », il nous fallait expliquer, attester qu'il existait d'autres façons de faire et qu'elles étaient efficaces.

Nous avons donc décidé de nous mettre à l'ouvrage, d'interroger nos pratiques et de témoigner pour que ces modalités de travail continuent d'exister (et de faire des petits), pour que les familles s'y reconnaissent, pour que les pouvoirs publics en comprennent les enjeux et continuent à soutenir et à promouvoir des initiatives qui prennent en compte chacun dans sa singularité dès la plus jeune enfance. Ce sont pour nous les gages d'une société de demain où les adultes seraient plus solidaires et responsables, d'un monde où l'économique ne régnerait pas en maître, où l'humain et le social ne seraient pas relégués au rang d'avatars.

L'accueil de la petite enfance : rapide historique

Dressons un rapide état des lieux de l'accueil de la petite enfance en France, des avancées considérables de ces dernières années, des reculades craintes ou amorcées, des risques aussi qui le guettent.

Un peu d'histoire des crèches est nécessaire pour situer le contexte. Au XIX^e siècle, les crèches sont conçues pour les mères de milieu populaire qui travaillent ; si elles permettent de garder les enfants, elles constituent aussi un « moyen de fixation,

de disciplinarisation et de moralisation de la classe ouvrière émergente ⁵ » et ne sont pas envisageables pour d'autres classes sociales. La fin du XIX^e siècle est marquée par les découvertes de Pasteur, ouvrant la voie à l'hygiénisme, à une médicalisation croissante de la petite enfance mais aussi de la société tout entière. Il ne faut pas oublier le contexte de l'époque où la mortalité infantile et maternelle fait des ravages, notamment dans les milieux populaires où les conditions de vie sont désastreuses. Après la Seconde Guerre mondiale, les Trente Glorieuses voient une amélioration considérable des conditions de vie ; les progrès de la médecine associés aux mesures familiales et sociales (PMI, allocations familiales, sécurité sociale) permettent un recul majeur de la mortalité infantile ⁶.

Pendant cette période, à la suite des horreurs de la guerre et de ses effets sur les enfants abandonnés, des programmes de recherches sont financés et la prise en compte de la réalité psychique des enfants, même très jeunes, est enfin reconnue comme nécessaire, grâce en particulier aux travaux de René Spitz aux États-Unis, de Donald Winnicott et de John Bowlby en Angleterre. L'audience de la psychanalyse s'élargit. Il ne s'agit

5. Liane Mozère, Irène Jonas, « Les crèches, l'accueil et la tentation de l'omnipotence », dans G. Neyrand et M. Dugnat (sous la direction de), *Familles et petite enfance*, Toulouse, érès, 2006.

6. Mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pour mille naissances.

Années	1938	1945	1965
Taux	65	110	21,9

Sources : statistique générale de la France et INSEE.

pas seulement de la cure de l'adulte, mais aussi de l'enfant en devenir, dont la prise en compte précoce des symptômes peut éviter une fixation ultérieure pathologique de la structuration psychique. Les avancées concernant la petite enfance sont considérables, à la suite des travaux d'Anna Freud et de Melanie Klein. Après la guerre, la psychanalyse d'enfants se développe particulièrement en France, avec Jenny Aubry, Myriam David, Françoise Dolto, Serge Lebovici, Michel Soulé, Maud Mannoni qui apportent, chacun dans son registre, une pierre à l'édifice et jouent un rôle majeur dans l'ouverture de la psychanalyse dans le champ social. Il ne s'agit pas de psychanalyser tout le monde, mais de prendre en compte la réalité de la dimension de l'inconscient, toujours à l'œuvre dans les rapports humains. D'autres recherches montrent l'importance de l'environnement dans la vie de l'enfant, du rôle du jeu dans les apprentissages et pour son avenir.

Les crèches, toujours marquées par un fort hygiénisme, vont bénéficier de ces avancées assez tardivement. Si les métiers s'y sont progressivement professionnalisés, c'est essentiellement dans le sens des soins et de la puériculture, reproduisant en quelque sorte le fonctionnement hospitalier. Mais « l'esprit de Mai 68 » va aussi passer dans les crèches... La hiérarchie y est questionnée, ébranlée, les savoirs des auxiliaires de puériculture progressivement reconnus. Lentement, doucement, les crèches vont s'ouvrir à la dimension psychologique, à l'éducatif⁷... et aux parents qui ont enfin le droit d'y péné-

7. À partir de 1975, les grandes crèches doivent obligatoirement compter parmi leur personnel une éducatrice de jeunes enfants.

trer... La transition de l'hygiénisme au psycho-éducatif est en cours.

*Le bébé est une personne*⁸, sujet à part entière, finira-t-on par oser affirmer dans les années 1980...

En 1974, de nouveaux textes de loi modernisent les crèches et garderies⁹. Les crèches accueillent les « enfants sains » à temps plein : elles sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent. Les haltes-garderies accueillent à l'heure les enfants dont les parents ne travaillent pas.

En 1975, la loi sur les personnes handicapées aborde la question de l'intégration en milieu ordinaire des jeunes enfants, en même temps que sont créés les CAMSP, et ouvre la voie aux premières intégrations d'enfants handicapés dans les haltes-garderies.

Les avancées et les réformes

L'engagement des pouvoirs publics

En 1983, le rapport Bouyala-Roussille¹⁰, « *L'enfant dans la vie, une politique pour la petite enfance* » considère la petite enfance comme un enjeu majeur de la politique de la gauche

8. Titre d'un livre et d'un film de Bernard Martino qui a fait grand bruit lors de sa diffusion à la télévision, en 1985.

9. Décret du 15 juillet 1974 relatif à la réglementation des pouponnières, crèches, des consultations de PMI et des gouttes de lait.

10. N. Bouyala, B. Roussille, *L'enfant dans la vie, une politique pour la petite enfance*, Paris, La Documentation française, 1982.

arrivée au pouvoir : les structures d'accueil et d'éducation du jeune enfant doivent « être des lieux de vie et de développement pour l'enfant », l'accueil devant y être organisé « autour de ses besoins et de ses possibilités ». Dans ce texte, l'importance du relationnel est notée : « La relation de l'enfant à l'adulte ne passe jamais que par l'affectivité » quelles que soient les compétences techniques des personnes qui sont amenées à s'en occuper. Les crèches sont promues. Elles ne sont plus vues comme « pathogènes et culpabilisantes » pour les mères qui doivent confier leur enfant. De plus, elles correspondent à l'aspiration de beaucoup de parents qui travaillent et veulent vivre dans la modernité, c'est-à-dire indépendamment de leur famille et de leurs propres parents à qui l'on ne veut plus confier régulièrement la garde des jeunes enfants.

Le ministère de la Santé veut développer le nombre de places et améliorer la qualité de l'accueil. Un intérêt particulier est porté à ce qui permet une complémentarité des approches de l'accueil, une information et une prise en compte des parents, ainsi que la socialisation des enfants dont les mères ne travaillent pas. Ainsi sont concernées les haltes-garderies, les mini-crèches, les « maisons de la petite enfance », les initiatives à participation parentale, dont les collectifs enfants-parents, les lieux d'accueil enfants-parents.

La Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) va orienter activement sa politique sur l'accueil de la petite enfance par des mesures incitatives financières. Dès 1983, la création du contrat-crèche, signé entre une Caisse d'allocations familiales (CAF) et une commune, permet de financer l'ouverture de places de crèche. Il est remplacé en 1988 par le

contrat enfance dont le champ d'action est beaucoup plus vaste. Il s'agit d'inciter les communes à améliorer de façon quantitative mais aussi qualitative l'accueil des enfants de moins de 6 ans, en soutenant leurs efforts pour répondre aux besoins des familles sur leur territoire. Ainsi peuvent être financés : des places en crèche ou halte-garderie, mais aussi des lieux d'accueil enfants-parents, des ludothèques, des ateliers d'éveil culturel et artistique, des relais assistantes maternelles, des postes de coordinateur petite enfance, des postes de psychologues, des actions passerelles avec l'école maternelle, des formations continues pour les professionnels, des temps d'accompagnement et d'analyse des pratiques professionnelles, des actions favorisant l'accueil d'enfants handicapés, ou encore un travail en réseau autour de familles en difficultés multiples...

Cette politique de la CNAF en faveur de la petite enfance joue un rôle fondamental dans les initiatives innovantes. C'est dans ce contexte que va naître le service de prévention et de soutien de l'Association des crèches d'Aix-en-Provence, en même temps que s'ouvre le CAMSP dans la ville. Son but initial est de permettre l'intégration dans les crèches des enfants porteurs de handicap.

Les nouveaux textes de loi

Face à l'évolution rapide de la société, les textes de lois deviennent obsolètes. Le rapport au travail, la composition de la famille changent. Les crèches et haltes-garderies doivent s'adapter à ces changements et remplir un autre rôle que la simple garde des enfants : prendre en compte la dimension